



Comité Régional d'Équitation Auvergne – Rhône-Alpes



REGLEMENT EQUIMASTERS DRESSAGE 2023 CHAMPIONNAT REGIONAL CLUB & PONEY

Période de qualification : Du 01 janvier 2023 au 17 septembre 2023.

Date de clôture : 25 septembre 2023

Date de l'évènement : Du 07 au 08 octobre 2023

Lieu de l'évènement : Parc du Cheval, Le Luizard, 01 Chazey-Sur-Ain

PREAMBULE :

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

La Commission Dressage du Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec les CDE de la région, a décidé de mettre en place un règlement, visant à créer des qualifications aux épreuves finales Club des Equimasters Dressage 2023.

Objectif :

- Favoriser et distinguer les performances de nos cavaliers Club pratiquant la compétition de Dressage et les encourager, à travers les circuits départementaux, à participer au Championnat régional Dressage.
- Valoriser les circuits départementaux Dressage organisés par les CDE et les Clubs organisateurs.
- Développer les compétitions sur l'ensemble de la région et dynamiser la discipline.

CONDITIONS DE QUALIFICATIONS :

Les sélections sont organisées par les CDE qui établiront leurs propres classements et qualifieront leurs cavaliers à travers leurs circuits/compétitions/challenges.

La sélection des cavaliers sera établie à partir du classement permanent FFE Club pour les départements sans dispositif de qualification.

Les CDE peuvent qualifier un cavalier uniquement si ce dernier est licencié dans un Club de son département.

Les enseignants d'équitation titulaires d'un BEES, DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS, CQP sont exclus des qualifications.

Un cavalier ne peut être sélectionné que sur un seul niveau du Championnat Club.

Un cavalier engagé sur le Championnat régional Club ne peut pas courir le Championnat régional Amateur/Critérium.

Il a été établi un quota de places par département, calculé au prorata du nombre de licenciés. Ce quota ne concerne pas la catégorie Poney.

Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes

Maison Régionale des Sports, 68 Avenue Tony Garnier, 69007 Lyon

www.rhonealpesdressage.com

EQUIMASTERS DRESSAGE 2023					
Quotas de qualification par épreuves					
	Club 3	Club 2	Club 1	Club Elite	Total
Ain	4	4	4	4	16
Allier	2	2	2	2	8
Cantal	1	1	1	1	4
Drôme/Ardèche	5	5	5	5	20
Isère	7	7	7	7	28
Loire	4	4	4	4	16
Haute Loire	1	1	1	1	4
Puy de Dôme	3	3	3	3	12
Rhône	6	6	6	6	24
Savoie	2	2	2	2	8
Haute Savoie	5	5	5	5	20
Total	40	40	40	40	160

VALIDATION DES FINALISTES :

Chaque CDE transmettra à Maxence RONDEPIERRE (maxence3.rondelier@icloud.com) avant le 24 septembre 2023, date de clôture des qualifications, les cavaliers finalistes pour chacune des catégories Club 3, 2, 1 & Elite. (Réf. fichier Ms Excel)

En cas de désistement d'un cavalier sélectionné, le cavalier suivant dans le classement sera retenu pour courir le Championnat.

CHAMPIONNAT REGIONAL EQUIMASTERS CLUB & PONEY :

LES EPREUVES

Championnat Club :

- **Club 3** : samedi 07/10 épreuve Préliminaire + dimanche 08/10 épreuve GP
- **Club 2** : samedi 07/10 épreuve Préliminaire + dimanche 08/10 épreuve GP
- **Club 1** : samedi 07/10 épreuve Préliminaire + dimanche 08/10 épreuve GP
- **Club Elite** : samedi 07/10 épreuve Préliminaire + dimanche 08/10 épreuve GP

Championnat Poney :

- **Poney 3** : dimanche 08/10 épreuve GP
- **Poney 2** : samedi 07/10 épreuve GP + dimanche 08/10 épreuve Libre
- **Poney 1** : samedi 07/10 épreuve GP + dimanche 08/10 épreuve Libre
- **Poney Elite** : samedi 07/10 épreuve GP + dimanche 08/10 épreuve Libre
- **As Poney 1** : samedi 07/10 épreuve GP + dimanche 08/10 épreuve Libre

L'engagement d'un(e) concurrent(e) avec un cheval/poney sur ces épreuves rend automatique sa participation au Championnat de la catégorie concernée.

Seuls les cavaliers qualifiés par les départements pourront engager les épreuves du Championnat Régional Equimasters Dressage Club.

L'engagement aux épreuves du Championnat Régional Poney est ouvert à tous les licenciés de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sans quota ni condition de qualification.

Le classement de chaque niveau de Championnat est établi par couple cavalier(e)/cheval-poney en additionnant les moyennes obtenues dans chacune des épreuves.

Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes

Maison Régionale des Sports, 68 Avenue Tony Garnier, 69007 Lyon
www.rhonealpesdressage.com

En cas d'ex-æquo, les couples sont départagés sur la base des points obtenus sur l'épreuve Grand Prix. Puis les couples demeurant ex-æquo à l'issue de ce tri sont départagés sur la base du total de leurs notes d'ensemble des deux épreuves support au Championnat. Enfin les couples demeurant exæquo à l'issue de ce deuxième tri sont départagés sur la base du total de leurs notes d'ensemble obtenu dans l'épreuve la plus élevée du Championnat.

Un(e) cavalier(e)s éliminé(e)s ou abandon sur une épreuve du Championnat obtient la moyenne de 0% sur l'étape concernée et peut continuer l'étape suivante.

Toutes les reprises supports du championnat devront être présentées sans stick et non dictées.

REMISE DES PRIX :

La remise des prix du Championnat Club et Poney se tiendra dimanche 8 octobre 2023 au Parc du Cheval.

Conformément au règlement FFE, la participation à la cérémonie de remise des prix des couples classés est obligatoire. Les lauréats sont attendus en tenue.

CONTACTS :

CDE 01 - AIN :

Florence MARTIN : cde01@ffe.com

Amélie DUDU : duduamelie@gmail.com

CDE 03 – ALLIER :

Christophe MAYER : laforge@live.fr

CDE 15 – CANTAL :

Sébastien ROUCHY : cde15@ffe.com

CDE 07-26 DRÔME-ARDECHE :

Joseph LALAUZE : cheval07@gmail.com

Gérard AUBERT : francegege.aubert@orange.fr

CDE 38 - ISERE :

Maxence RONDEPIERRE : maxence3.rondepierre@icloud.com

Aurélie PRIGENT : aprigent38@gmail.com

CDE 42 -LOIRE :

Thierry GRANGE : cde42@ffe.com

Jérémy CELESTE : cde42@ffe.com

Claire DUBESSY : claire.dubessy@sfr.fr

CDE 43 – HAUTE-LOIRE :

Luc CHANTEMESSE : cde43@ffe.com

CDE 63 – PUY DE DÔME :

Thierry BLANC : thierryb.ffcso@gmail.com

Philippe COLLIN : collin.philippe63500@gmail.com

CDE 69 – RHÔNE :

Sébastien DAUVERGNE : cde69@ffe.com

Marie-Pierre JOMARD : mariepierre.jomard@orange.fr

Marie DUTANG : mariedutang@gmail.com

CDE 73 – SAVOIE :

Sandra LAURENCOT : cde73@ffe.com

Martine BALLAGUIER : martine.balaguiier@gmail.com

CDE 74 – HAUTE-SAVOIE :

Pirkko CHARBONNET : pirkkocharbonnet@yahoo.fr

Sophie ANDRIEU : sophie.andrieu7413@gmail.com

COMMISSION DRESSAGE CRE ARA

Maxence RONDEPIERRE : maxence3.rondepierre@icloud.com

Responsable Championnat Club Equimasters Dressage

Gérard MEDOLAGO : gerard.medolago@gmail.com

President Commission Dressage CRE ARA

Infos : www.rhonealpesdressage.com